

Déclaration d'Ambition

Groupe de Travail Pouvoir du Genre

REScoop.eu, la fédération européenne des coopératives énergétiques citoyennes:

- ❖ Reconnaît que le changement climatique menace notre prospérité collective ou même survie;
- ❖ Est convaincue que le bien-être de nos sociétés exige une transition rapide vers une énergie 100 % renouvelable, sous contrôle démocratique;
- ❖ Reconnaît que la transition vers un système énergétique futur durable et résilient ne doit " laisser personne de côté ";
- ❖ Apprécie que le "Clean Energy Package" reconnaisse le rôle des citoyens et des communautés énergétiques en les plaçant au cœur de la transition énergétique ;
- ❖ S'aligne sur les objectifs de développement durable : l'Objectif 5 pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles dans toute leur diversité et l'Objectif 7 pour l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous ;
- ❖ Reconnaît que les coopératives d'énergie sont ancrées dans des visions plus larges de justice sociale et de développement communautaire;
- ❖ Est conscient que la transition vers un système énergétique durable et juste nécessite des changements holistiques, ce qui signifie démanteler les structures sociétales ou organisationnelles injustes existantes, mettre fin aux attitudes de discrimination et de subordination, et de créer d'autres cultures, structures et pratiques alternatives ;
- ❖ Comprend le genre comme une forme de différence socialement construite liée à diverses inégalités ; traditionnellement entre les femmes et les hommes, tout en reconnaissant que les rôles de genre évoluent dans le temps ;
- ❖ Accepte que, dans la société, beaucoup reste à faire pour éliminer les préjugés et toutes les pratiques qui se fondent sur des stéréotypes ou sur l'idée de l'infériorité ou de la supériorité de certains genres, afin de parvenir à une véritable égalité et de donner à chacun les mêmes opportunités afin de réaliser pleinement leur potentiel;

Par conséquent, la mission globale des signataires de cette déclaration est la suivante :

« Nous voulons contribuer à une transition énergétique juste, en promouvant la participation significative des personnes de tous les genres, sur un même pied d'égalité, en tant qu'acteurs et bénéficiaires de la transition énergétique, ce qui, par conséquent, améliorerait la qualité de vie pour tous. »

Pour contribuer à la promotion d'une transition énergétique juste du point de vue du genre, nous reconnaissons et soulignons les responsabilités de toutes les coopératives énergétiques, et des autres acteurs à :

- ❖ **mobiliser la nature démocratique et inclusive** des coopératives d'énergie afin de répondre aux intérêts et besoins de toutes les parties prenantes du secteur de l'énergie afin de créer un groupe hétérogène;
- ❖ faire ressortir et **reconnaitre les voix, les visages, les besoins et les intérêts** des femmes et des personnes **de tous les genres** dans le cadre de l'appropriation de l'énergie par les communautés ;
- ❖ créer une **visibilité et une prise de conscience** autour de **l'impact de l'inégalité (de genre)** dans le système énergétique, en général, et les communautés énergétiques, en particulier ;
- ❖ prendre toutes les **mesures appropriées**, y compris des mesures spécifiques, pour **modifier ou abolir** les réglementations, coutumes, structures et pratiques existantes qui constituent une **discrimination à l'égard des femmes et des personnes non binaires** ;
- ❖ intégrer une **perspective de genre** dans tous leurs domaines d'opération.

Ces principes peuvent se traduire par des activités concrètes de la part des coopératives d'énergie, telles que suivantes :

- ❖ utiliser un **langage sensible au genre**, c'est-à-dire un langage reflétant l'égalité entre les genres, aussi bien dans les **graphiques et images** présents dans tous les canaux de communication interne et externe ;
- ❖ inclure les principes de justice et **d'égalité entre les genres dans leurs statuts**, s'ils n'y figurent pas déjà, et de s'assurer la mise en œuvre pratique de ces principes par des **mesures spécifiques** et d'autres moyens appropriés (par exemple, formations, budgets, etc.) ;
- ❖ s'engager dans des activités visant à des **réformes structurelles**, à l'égalité des chances et à des **mesures positives afin de promouvoir la position des personnes de tous genres**, et plus particulièrement dans les organes de gouvernance, et à créer un état d'esprit et une culture propices à l'égalité ;
- ❖ **contribuer à la collecte**, à l'analyse et à la présentation régulières **de données** détaillées par âge, sexe, indicateurs socio-économiques et autres indicateurs pertinents pour être utilisés dans l'élaboration, la planification et la mise en œuvre, ainsi que le suivi et l'évaluation des politiques et des programmes au sein de l'organisation ;
- ❖ **adopter des mesures temporaires spéciales**, telles que des quotas ou des remises spéciales, afin d'accélérer l'égalité de fait entre les genres, ces mesures ne seront pas

considérées comme discriminatoires si elles cessent une fois les objectifs d'égalité des chances et de traitement ont été atteints.

En outre, nous reconnaissons que les activités suivantes sont essentielles pour accélérer la prise de conscience du genre et la progression de l'égalité :

- ❖ promouvoir **un programme international de tutorat pour les femmes** et les personnes de tous les genres, couvrant tous les types de formation et de recyclage, formels et non formels, afin d'améliorer leurs compétences sociales, organisationnelles, techniques et politiques ;
- ❖ impliquer les centres d'études et de recherche sur les genres, les institutions universitaires et éducatives d'enseignement, les organisations non gouvernementales, en particulier les organisations de femmes et les organisations de personnes LGBTQIA+/non binaires, ainsi que tous les autres acteurs de la société civile, afin de **renforcer les connaissances en matière d'analyse des indicateurs et des méthodologies de recherche appropriés et sensibles aux genres, ainsi que pour suivre et évaluer les progrès réalisés en matière d'égalité des genres** dans l'ensemble de l'opération ;
- ❖ **cartographier et connecter** les différents réseaux (inter)nationaux, régionaux et locaux qui travaillent sur **l'inégalité des genres, la pauvreté énergétique**, y compris les initiatives et organisations de **l'économie sociale et solidaire**.

Conformément aux **principes de la démocratie énergétique**, nous reconnaissons la diversité et sommes ouverts aux divers besoins et aspirations des citoyens. Nous désirons aller au-delà de l'accent mis sur "l'autonomisation des femmes", qui peut, en fait, avoir un effet inverse.

Au lieu de cela, nous nous concentrons plutôt sur les **changements culturels et structurels nécessaires à la mise en place de communautés énergétiques** respectueuses des genres, tout en maintenant une perspective critique et une transparence envers les nouvelles injustices qui peuvent apparaître.

Nous reconnaissons que pour une transition énergétique durable et juste, chacun a un rôle à jouer et une responsabilité de s'exprimer et d'agir contre les injustices et les pratiques non durables, tout en reconnaissant que les actions individuelles doivent en fin de compte être liées à des efforts systématiques.

Par conséquent, nous nous engageons à :

- ❖ intégrer une clause d'égalité des genres dans nos statuts d'ici 2023, ou dès que possible ;
- ❖ *refléter le principe d'égalité entre les genres dans la composition de nos organes de direction d'ici 2023, ou dans nos prochains conseils d'administration ; etc ;*
- ❖ En orientant nos efforts vers l'obtention d'une composition équilibrée et juste entre les genres d'ici 2030.

Cette déclaration d'ambition est ouverte à la signature de tous les membres de REScoop.eu. Si votre organisation souhaite la signer, veuillez prendre contact avec Antonia Proka : antonia.proka@rescoop.eu.